



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Lamballe-Armor

Autres communes :

R500

Appellation : Maisons (deux)

Monument(s)

Appellation : Maisons (deux)

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 08/06/1964

Étendue de la protection : Façades et toitures (cad. AK 128, 129) : inscription par arrêté du 8 juin 1964

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.